



FICHE DE REINSCRIPTION COURS INDIVIDUELS 2024/2025

Informations personnelles de l'élève

Matricule

Date de naissance _____

Nom et prénom _____

Coordonnées

Courriel 1 _____ Courriel 2 _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Adresse postale

Rue et numéro _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Représentant légal (celui/celle qui reçoit la facture en cas de facturation)

Pour les dames, nous vous prions de renseigner votre nom de jeune fille

Nom et prénom _____

Matricule _____

Père Mère Tuteur

Coordonnées seulement à remplir si différentes de celles de l'élève

Rue et numéro _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Données académiques

Cours individuel _____ Année _____

Jour _____ Horaire _____ Durée _____

Enseignant _____ Courriel _____

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

**Avant de signer ce formulaire, veuillez lire attentivement
la page 17 et 19 de la brochure et le verso de cette fiche!**

Le signataire s'engage à respecter les conditions d'inscription de l'Ecole de musique. En cas de non-respect, l'élève pourra être exclu des cours.

L'Ecole de musique de Hesperange traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'Ecole de musique de Hesperange se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'Ecole de musique ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'Ecole de musique dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Au cours d'une même année, un élève ne peut pas s'inscrire simultanément, dans plus d'un établissement, dans la même branche
(Règlement grand-ducal du 12 septembre 2019)

Museksschoul Hesper

96, rue de Bettembourg
L-5811 Fentange
Tél.: 36 08 08-2234

Chargé de la Direction

Xavier Grisó
Tél.: 691 473 405

